



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 64284

Texte de la question

M. Hervé Morin attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation particulière des parents d'un enfant handicapé et le calcul de leur retraite. Beaucoup de parents regrettent que cette situation ne soit pas prise en compte dans le montant de leur retraite compte tenu de la charge de travail supplémentaire à laquelle ils ont dû faire face. Il lui demande quelle réponse elle apporte à ces interrogations et il la remercie de bien vouloir lui préciser si elle envisage de prendre des mesures dans ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Morin](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64284

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juillet 2001, page 4193